

A Scarborough-Est, on retrouve à la fois des milliers de jeunes propriétaires dont c'est la première maison et des milliers de personnes âgées, mais toutes ces personnes ont un point en commun; elles rêvent toutes d'un certain succès et d'une certaine aisance. Or, la semaine dernière, ces rêves se sont rapprochés grandement de la réalité après la présentation du discours du trône et de l'exposé financier du ministre. Tous ces gens ont maintenant beaucoup plus confiance dans leur pays et dans leur avenir qu'il y a quelques mois seulement.

Le discours du trône, monsieur le Président, et plus particulièrement l'exposé financier qui l'a suivi, ont constitué pour notre pays un signal qui rétablira la confiance nécessaire à la création des emplois qui nous font tant défaut et à la réduction de notre énorme déficit qui, j'en suis persuadé, est l'objectif prioritaire de tous les députés.

Les Canadiens voient assurément d'un très bon œil l'affectation immédiate de 1 milliard de dollars à la création d'emplois. Cependant, ce qui est encore plus important, c'est le climat qui a été instauré par l'exposé économique. Ce climat donne confiance aux gens d'affaires de tout le pays. Or, monsieur le Président, c'est la confiance qui, en réalité, permettra de créer davantage d'emplois d'un bout à l'autre du pays. Les sociétés qui vivent dans l'incertitude depuis quelques années investiront maintenant dans la technologie de pointe ou l'expansion de leurs usines, au besoin, et cela signifiera des milliers d'emplois pour les Canadiens.

J'envie sincèrement mes honorables collègues qui manient aussi bien le français que l'anglais. J'espère pouvoir acquérir une connaissance suffisante du français au cours de mes 16 prochaines années à la Chambre.

Je m'inquiète beaucoup, depuis quelques années, à la pensée que le Québec, contrairement aux autres provinces de notre grand pays, n'a pas signé l'accord constitutionnel de 1981. Ainsi, monsieur le Président, au cours des quatre prochaines années, notre gouvernement devra s'efforcer, et c'est chose possible, d'amener le Québec à ratifier cet accord. Si les observations et les points de vue encourageants qui ont été formulés par les premiers ministres provinciaux après leur réunion de mardi avec le premier ministre (M. Mulroney) laissent présager une nouvelle ère dans le domaine de la collaboration fédérale-provinciale, je crois que le premier ministre mettra en branle les négociations nécessaires pour réaliser cet objectif. Monsieur le Président, je voudrais que mes collègues des deux côtés de la Chambre sachent que j'appuierai les efforts du gouvernement et que je ferai tout en mon pouvoir pour m'assurer que cet objectif nécessaire et fondamental soit réalisé au cours de la 33^e législature.

Depuis 31 ans, j'œuvre dans le domaine de l'enseignement. C'est pourquoi je m'intéresse vivement aux jeunes et à leur avenir. Je suis très heureux que les Nations Unies aient proclamé 1985 l'Année internationale de la jeunesse, invitant les pays membres à mettre l'accent sur le rôle des jeunes chez eux. Et je suis encore plus heureux, monsieur le Président, d'annoncer que dans une lettre ouverte aux jeunes de Scarborough datée de juillet 1984, le maire a annoncé ceci:

Le 28 mai 1984, le conseil municipal de Scarborough a décidé, par résolution spéciale, de créer un groupe de travail sur l'Année internationale de la jeunesse, afin de préparer et de coordonner les festivités marquant cet événement et notre participation à l'Année internationale de la jeunesse—participation, développement, paix, 1985, pour tous les jeunes de 15 à 24 ans.

L'Adresse—M. Allmand

En résumé, monsieur le Président, je voudrais dire que je partage avec tous les électeurs de Scarborough-Est une vision du Canada semblable à celle de sir John A. Macdonald pour qui le Canada avait un brillant avenir. Nous avons parcouru beaucoup de chemin, et nous avons acquis une certaine grandeur à bien des égards, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Monsieur le Président, je m'engage à faire tout en mon pouvoir pour aider à la réalisation de cet objectif et à travailler de concert avec tous les députés pour faire progresser le Canada.

M. le vice-président: Questions? Commentaires? Nous poursuivons donc le débat.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, même si le débat actuel porte théoriquement sur l'Adresse en réponse au discours du trône, il est assez évident que le véritable document dont nous discutons est l'exposé financier que le ministre des Finances (M. Wilson) a déposé jeudi soir. En effet, si le discours du trône était plutôt insipide et superficiel, l'exposé financier du ministre des Finances a finalement révélé à la Chambre et à la population les véritables intentions du gouvernement conservateur. Je voudrais parler ce matin de ces deux documents, car il est essentiel de les étudier ensemble.

Je le répète, le discours du trône est un document insipide et superficiel. Il est plein de slogans et de déclarations d'intention auxquels on peut difficilement ne pas souscrire. Qui peut être contre la réconciliation, la consultation ou l'accroissement de la productivité? Qui oserait s'opposer à un grand nombre des objectifs et des principes énoncés dans le discours du trône? En étudiant ce dernier très attentivement, je me suis rendu compte qu'il ne comportait en réalité qu'une seule proposition précise sur le plan législatif. Il s'agit de la proposition concernant les allocations de conjoints, qui est valable et que nous avons l'intention d'appuyer. Il nous faudra naturellement obtenir d'abord des précisions, mais on peut dire en général que c'est une bonne proposition.

Pendant la campagne électorale, le chef du parti conservateur nous a souvent parlé de son programme et de ce qu'il ferait s'il était élu. Il mentionnait régulièrement certaines questions comme s'il n'était pas du tout au courant des activités de la Chambre. Par exemple, il a affirmé plusieurs fois que son parti créerait des groupes de travail grâce auxquels les députés auraient leur mot à dire dans les décisions du gouvernement. Or je me permets de rappeler, monsieur le Président, que nous avons eu au moins neuf ou dix groupes de travail chargés d'étudier divers sujets au cours de la dernière législature. J'ai moi-même présidé le groupe de travail sur les perspectives d'emploi dans les années 1980. Il y a eu également un groupe de travail sur les énergies de substitution et un autre sur les problèmes des handicapés. Il y a eu un comité spécial chargé de la réforme des pensions. Ces comités spéciaux étaient comparables aux groupes de travail qui se sont penchés sur la question de l'autonomie politique des Indiens et sur celle des pluies acides. Par conséquent, cette brillante et nouvelle idée du premier ministre (M. Mulroney) de créer des groupes de travail avait déjà des applications pratiques au cours de la dernière législature.